

## CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE

### En résumé

Délivré par CCI France et reconnu au niveau national, le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) est recensé au Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations de FRANCE COMPETENCES. RS5368 : Consulter la fiche ici La certification peut se réaliser, soit par la constitution un portefeuille de preuves (avec accompagnement individuel préalable de 7 heures minimum), soit par la composition d'une étude de cas de 2 heures à l'issue un parcours de modules de formation chez CCI Formation soutenu auprès d'un jury de validation. La certification

### Objectifs

La certification repose sur les domaines de compétences :

- 1 - Sensibiliser aux enjeux de la collaboration dans la performance collective
- 2 - S'organiser de manière collaborative pour favoriser l'engagement dans un projet ou une mission
- 3 - Acquérir des méthodes collaboratives simples et efficaces pour partager et construire ensemble
- 4 - Concevoir et relayer des messages motivants qui incitent le plus grand nombre à s'engager

### » Participant

Toute personne souhaitant faire certifier sa compétence de Tuteur en entreprise Toute personne amenée à assurer un rôle tutoral : Tuteurs, Maîtres d'apprentissage, Responsables R.H, Assistant(e)s R.H, Managers d'équipe

### » Pré-requis

Il est conseillé d'avoir suivi un parcours de formation: " Exercer le rôle de Tuteur/Maître d'Apprentissage Niveaux 1 et 2 " (durée 2 jours soit 14 heures).

Des échanges préalables permettront de vous expliquer le dispositif, de valider votre projet professionnel et de construire votre parcours de formation.

Le CCE est accessible à toute personne exerçant ou ayant exercé, au cours de 5 dernières années, une mission effective en lien avec les compétences du référentiel concerné

## Programme

### Référentiel d'évaluation

#### 1 - Accueil et intégration au sein du collectif de travail

- Organiser l'accueil d'un nouveau salarié en amont de son entrée dans l'entreprise, en définissant les conditions et supports à mettre en œuvre ou en veillant à l'application de la procédure interne prévue à cet effet, afin de favoriser son intégration au sein de l'entité et du collectif.

- Informer l'ensemble des acteurs concernés directement ou non par la venue d'un nouvel arrivant, afin de les mobiliser et d'obtenir leur collaboration dans le processus d'accueil et de formation de celui-ci.

Conduire un entretien d'accueil permettant de connaître le nouvel arrivant afin de commencer à poser les jalons des différentes étapes de son intégration au sein du collectif de travail.

- Clarifier son rôle de tuteur auprès du nouvel arrivant et le contexte de l'accompagnement, en exposant les objectifs et les enjeux liés à cette période de transmission, afin de définir les modalités de leur collaboration et leur mode de fonctionnement.

#### 2 - Organisation du parcours au sein de l'entreprise

- Analyser les expériences et acquis du nouvel arrivant en les mettant en rapport avec le métier concerné afin de définir les objectifs en termes de compétences / capacités qu'il devra acquérir ou développer au regard du métier visé.

- Organiser son parcours en tenant compte du profil de poste, des objectifs visés, des résultats à atteindre à chaque étape, afin de structurer une progression dans les apprentissages à réaliser.

- Définir les conditions dans lesquelles s'effectuera l'accompagnement du nouvel arrivant et les personnes ressources auxquelles il pourra faire appel, afin d'optimiser son parcours de formation au sein du collectif de travail.

- Négocier avec le nouvel arrivant les modalités de son accompagnement, afin de lui permettre d'avoir des éléments repères devant contribuer à développer son autonomie.

#### 3 - Transmission des compétences et de la culture de l'entreprise

- Analyser, après les avoir sélectionnées, les situations professionnelles significatives porteuses des compétences clefs constitutives du métier, afin de déterminer les conditions permettant la transmission des techniques, savoir-faire, méthodes et codes relationnels du métier.

- Définir l'approche et les méthodes à mobiliser, en déterminant les conditions et moyens à mettre en œuvre, afin de faciliter l'acquisition progressive des capacités du tuteur et de s'assurer de sa bonne compréhension des éléments transmis.

- Accompagner le nouvel arrivant dans la réalisation des activités professionnelles en se positionnant de façon adaptée, sans se substituer à lui, en lui transmettant les informations et explications nécessaires, et en vérifiant son niveau de compréhension aux étapes clefs, afin de favoriser son intégration et sa mise en autonomie. Suivi et évaluation des acquis professionnels

- Définir les modalités de suivi et d'évaluation en précisant les situations et objectifs supports aux bilans, la fréquence et la nature de ceux-ci, afin d'effectuer le suivi des apprentissages et d'identifier les ajustements à apporter au parcours du tuteur.

- Mener des entretiens d'appréciation - bilan, point d'étape ou évaluation - en s'appuyant sur les informations recueillies, les faits observés et les résultats atteints, en partageant son analyse avec le tuteur, afin de l'aider à comprendre et à analyser ses pratiques, et en lui donnant des éléments repères devant contribuer à favoriser son autonomie dans la réalisation des activités du métier.

- Animer des réunions d'évaluation avec le tuteur et les différents professionnels collaborant à son intégration et à sa formation, en s'appuyant sur des critères préalablement définis, afin d'effectuer des appréciations objectivées et partageables.

- Analyser en concertation avec le tuteur, les différents bilans effectués avec lui et les autres professionnels, afin de déterminer les axes d'amélioration et les ajustements à apporter à son parcours.

## CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE

### Méthodes, moyens et suivi

#### » Méthodes pédagogiques

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

Formation interentreprises avec alternance d'apports théoriques et pratiques.

Pédagogie active :

Echanges, analyses de pratiques, mises en situation, cas réels d'entreprises

Support de formation remis aux participants.

Groupe de 3 à 12 participants maximum.

Formation animée par un de formateur expert de son domaine.

#### » Moyens techniques

#### » Moyen d'appréciation de l'action

Moyen d'appréciation de l'action :

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

#### » Suivi de l'action

#### » Accessibilité

Accessibilité :

nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent Handicap pour que nous étudions votre demande.

Un conseiller formation vous répondra sous 48h.

## CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISE : EXERCER LE ROLE DE TUTEUR EN ENTREPRISE

### Évaluations de la formation

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur. Elle permettra d'attester de l'acquisition des connaissances et développement des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

### Intervenant

Cette formation est animée par un consultant professionnel formateur spécialisé dans les domaines de formation.

Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

### Formation en InterIntra

500€ net de taxe / personne certification incluse

### Durée

0.5 jour(s)

2 heure(s)

### Autres détails

> Éligible au CPF

> Formation certifiante